

Brigadier(ère) scolaire

Remplacement, occasionnel et sur appel

OFFRE D'EMPLOI



Choisir Boucherville, c'est choisir un milieu de vie stimulant où les défis sont nombreux. C'est contribuer à améliorer la vie des citoyens au sein d'une organisation stimulante.

Conditions de travail

- Salaire (taux 2025) :
27,78\$ / heure min.
33,45\$ / heure max.
- Horaire : Variable, selon les besoins de remplacement, aux heures d'entrée et de sortie des élèves :
 - Matins
 - Midis
 - Après-midis
- Lieu de travail :
Diverses intersections près des écoles primaires du territoire de la Ville de Boucherville

Besoin

La Ville de Boucherville aura besoin de brigadiers scolaires remplaçants (remplacements occasionnels, sur appel). Il est également possible que des postes réguliers soient disponibles, selon l'attribution des postes pour la rentrée scolaire 2026-2027.

Vos responsabilités

Faisant partie de l'équipe de la Direction des loisirs, des arts, de la culture, des sports et de la vie communautaire, nos brigadiers scolaires sont responsables de :

1. Assurer la sécurité des enfants lors du déplacement entre deux intersections tout en respectant la signalisation routière;
2. Renseigner les écoliers des règles de sécurité.

Profil recherché

- Détenir un diplôme d'études secondaires (secondaire 5) ou équivalence.
- Posséder de l'expérience de travail avec les enfants d'âges scolaires (entre 5 et 12 ans).
- Grande disponibilité et flexibilité.
- Maîtrise de la langue française orale.
- Être à l'aise avec le service à la clientèle.
- Être à l'aise avec l'utilisation de l'informatique, un atout (Agendrix, application utilisée pour l'offre de quart de travail).
- Être en bonne forme physique – un examen médical aura lieu dans le cadre des vérifications pré-emploi
- Faire preuve de patience, de tolérance et être à l'écoute.
- Ponctualité. Jugement et travail d'équipe.

Nous sommes à la recherche de personnes motivées à intégrer notre équipe de brigadiers remplaçant occasionnel, sur appel afin de combler les absences de nos employés réguliers et ce, dès l'année scolaire 2026-2027! Il y a aussi une possibilité d'obtenir un poste régulier, selon l'attribution des postes à la rentrée!

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit compléter le formulaire et faire parvenir son curriculum vitae, **au plus tard le 12 juillet 2026 via notre site Internet.**

La Ville de Boucherville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature et à s'identifier comme faisant partie de l'un de ces groupes.